



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 290 HEILTZ L'EVEQUE  
ARRONDISSEMENT : 51 VITRY LE FRANCOIS  
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE VITRY LE FRANCOIS

Envoyé en préfecture le 25/04/2025  
Reçu en préfecture le 25/04/2025  
Publié le  
ID : 051-215102716-20250410-DEL2025\_07-DE

N° 1253 CQM (1)  
TAUX

FDL  
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	140 304	24,24	95,38	144 500	35 027	24,24	35 027
Taxe foncière non bâties (TFNB)	41 604	13,98	116,71	42 200	5 900	13,98	5 900
Taxe d'habitation (TH)	7 805	13,54	50,23	6 200	839	13,54	839
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					41 766		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case <input type="checkbox"/>
	8	9	10		
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		24,24		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	41 766 = 1,000000		13,98		
Taxe d'habitation (TH)	41 766		13,54		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			817	0	-6 113	17 163	11 867

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
41 766		11 867		

À CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Le 18 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,  
BRUNO SOULIE

Le

Pour la Préfecture



Le 10/04/2025

Pour la Commune.

Le Maire

Michel NICOMETTE



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 290 HEILTZ L'EVEQUE  
 ARRONDISSEMENT : 51 VITRY LE FRANCOIS  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE VITRY LE FRANCOIS

Envoyé en préfecture le 25/04/2025  
 Reçu en préfecture le 25/04/2025  
 Publié le  
 N° 1259 COM (2)  
 ID : 051-215102716-20250410-DEL2025\_07-DE

**FDL**  
**2025**

**ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025**

**IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

<b>1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS</b>		<b>2. BASES EXONÉRÉES</b>		<b>4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES</b>	
<b>Taxe foncière bâtie :</b>		<b>Taxe foncière bâtie :</b>		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	167	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	19 143	c. Centrales photovoltaïques	
c. Locaux industriels	0	<b>Taxe foncière non bâtie :</b>		d. Centrales hydrauliques	
d. Logements sociaux et longue durée	125	a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	525	b. Par la loi (terres agricoles)	6 660	f. Transformateurs électriques	
<b>Taxe d'habitation :</b>		c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
a. Dotation pour perte de THLV		<b>Cotisation foncière des entreprises</b>		h. Installations gazières et autres	
b. Mayotte	>>>	a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes	
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		b. Par la loi		<b>5. RÉFORMES FISCALES</b>	
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	<b>3. BASES DE TAXE D'HABITATION</b>		a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. Base minimum		a. Résidences secondaires et assimilées	6 200	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
c. Locaux industriels		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	c. Coefficient correcteur	1,517538
d. Autres allocations		c. Bases dégreévées hors locaux vacants	1 698	d. Taux FB commune 2020	7,44
		d. Bases dégreévées locaux vacants		e. Taux FB département 2020	15,51
		e. Bases dégreévées majo THS			

**6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX**

<b>6.1. TAUX PLAFONDS</b>						<b>6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE</b>	
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)	<b>Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :</b>	
	national 11	départemental 12				13	14
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	42,15	105,38	10,00000	95,38		>>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	25,45	127,70	10,99000	116,71		>>>
Taxe d'habitation (TH)	23,88	25,29	63,23	13,00000	50,23		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
<b>6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...</b>			<b>6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH</b>			<b>Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique</b>	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée		>>>	a. Tx moy.75% départemental	13,76			
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés		>>>	b. Taux maximum de la majo	0,220			16,60